



L'ASEA 43 recrute en collaboration avec l'ADPAEI 43

DAR collège Jules Vallès
TND (TSA, Dys, TDAH, TDI)

3 Travailleurs Sociaux (H/F)



En Contrat Durée Indéterminée

À Temps Plein - 1 ETP par personne - 35h/semaine

Poste à pourvoir à compter du 06/01/2025

Dans le cadre d'une création de poste

Référence de l'offre : EMP 2024-52

Date de publication : 14/11/2024

Les associations ASEA 43 et ADAPEI 43, ont choisi d'unir leurs forces et de mettre à profit leurs complémentarités pour offrir, dans le cadre de l'appel à candidatures « Déploiement d'une démarche d'autorégulation Collège Jules VALLES le Puy-en-Velay », une réponse commune qui puisse répondre au cahier des charges des dispositifs d'autorégulation au collège. Les entités SESSAD du Velay et SESSAD du SPMS sont toutes deux, engagées auprès des acteurs publics dans la construction de modalités de mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous sur le territoire de la Haute-Loire et siègent, notamment dans les groupes de travail et commissions spécialisées auprès de la MDPH / MDA 43. L'ASEA 43 est l'organisme retenu pour porter la démarche DAR au collège Jules Vallès.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DAR :

La démarche d'autorégulation (DAR) qui va prochainement se déployer au sein du collège Jules Vallès vient compléter l'éventail des modalités de scolarisation proposées aux jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, Dys, TDAH, TDI). Elle n'a pas vocation à se substituer aux formules préexistantes ni à s'inscrire avec elles dans une logique de filière. Son but est de permettre une diversification de l'offre scolaire et médicosociale combinée dans le contexte général de l'école inclusive.

DESCRIPTION DU POSTE :

Dans le cadre de vos missions, vous aurez la possibilité d'intégrer une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Sous la responsabilité du directeur de l'ESMS et du principal du collège, vous apporterez un appui médico-social à l'établissement scolaire afin de renforcer et pérenniser la scolarisation des élèves en situation de handicap. Conformément aux cahiers des charges, vous serez amené à :

- Assurer une prise en charge innovante pour adolescents TND (TSA, Dys, TDAH, TDI) sur les principes de l'autorégulation afin de permettre l'inclusion scolaire à temps complet. Cela se décline par la mise en œuvre du projet personnalisé des jeunes au sein de leur classe.
- Transmettre et favoriser la mise en place des principes d'autorégulation et de renforcement positif au sein des classes d'âge de référence en collaboration avec les enseignants.
- Développer le sentiment d'auto-efficacité des enseignants à travers la gestion de classe, la scolarisation des jeunes TND et l'accompagnement des jeunes avec troubles du comportement.
- Développer l'autonomie des adolescent TND et se détacher de la notion de 1 pour 1 : pour cette raison l'intervention d'un d'AESH individuel pour ces élèves n'est pas indiquée.
- Proposer des ateliers développant les compétences sociales, cognitives et émotionnelles, pour les élèves TND en fonction de leur projet personnalisé mais également ouverts à d'autres élèves de l'établissement
- Participer à la sensibilisation de tous les élèves à la différence, au handicap, au harcèlement scolaire en les faisant participer à des activités, en concertation et en accord avec le projet établissement et le projet de service ainsi que les enseignants de chaque classe.
- Accompagner la famille dans sa démarche éducative en instaurant une relation d'écoute et de soutien (guidance parentale)

PROFIL DU CANDIDAT :

Pour constituer son équipe pluriprofessionnelle, nous recrutons **3 travailleurs sociaux** :

- Un Éducateur spécialisé ou équivalent
- Un Moniteur Éducateur ou équivalent
- Un Accompagnement Éducatif et Social ou équivalent

Autres critères :

- Connaissance du public enfant, adolescent et jeunes adultes porteurs de handicap avec ou sans troubles du comportement TND (TSA, Dys, TDAH, TDI...)
- Concevoir, conduire et évaluer le Projet Personnalisé dans le respect des recommandations de la HAS
- Capacité à respecter les consignes d'un programme éducatif et pédagogique
- Connaissance des outils et bilans approches comportementales (ABA, PECS, TEACHH)
- Capacité de connaître ses limites techniques et faire appel à un superviseur lorsque c'est nécessaire.
- Aptitude à travailler en équipe et à intervenir spécifiquement au sein d'une équipe mobile
- Qualités rédactionnelles et oratoires
- Sens des responsabilités et autonomie
- Permis B obligatoire

POSTE BASÉ : 2 rue Pierret - 43000 LE PUY EN VELAY.

RÉMUNÉRATION : Selon convention collective du 15 mars 1966.

Horaires annualisés, 210 jours d'ouverture pour le SESSAD et le SPMS

CANDIDATURE À ADRESSER À :

Monsieur Raphaël CHAPUIS- Directeur du Pôle Handicap Enfants

53 Chemin de Gendriac - Mons - 43000 LE PUY EN VELAY - hlegouhy@asea43.org

Avant le : 01/12/2024

Pour les personnes retenues, les entretiens sont prévus le 11 et 12 décembre